



**Accueil de loisirs « Les GOURAMIS »**

**Projet pédagogique 2021-2022**

**Ville de GIGEAN**

1) Introduction :	3
2) Tronc commun	4
3) Présentation de la structure	8
❖ Organisateur :	8
❖ L’environnement géographique de la commune	8
❖ La population de Gigean	8
❖ La structure d’accueil :	8
❖ Public accueilli	9
❖ Les locaux :	9
❖ Les dates d’ouverture :	9
❖ Les horaires d’ouverture :	10
❖ Les Inscriptions :	10
4) L’équipe pédagogique	11
❖ L’assistant sanitaire	11
❖ Réunions d’équipe :	11
❖ Formations :	12
❖ Alerte incendie :	12
5) Une journée à l’accueil de loisirs	13
❖ Les activités proposées :	13
❖ Les sorties :	13
❖ Les séjours :	14
❖ Groupes d’âge	14
❖ Le rythme de l’enfant	14
❖ Le repas	15
6) Objectifs pédagogiques	16
❖ Les objectifs de l’organisateur	16
❖ Objectifs pédagogiques généraux, objectifs opérationnels et moyens	16
❖ Les projets d’animation :	17
❖ Evènements :	18
7) La communication avec les différents partenaires	19
❖ Le service enfance et jeunesse :	19
❖ Les associations :	19
❖ Les accueils de loisirs extérieurs à la ville :	19
❖ L’école :	19
❖ L’EPHAD* « korian la colombe »	20
8) La coéducation et l’implication des parents au sein de l’accueil	21
9) Évaluation	22

# 1)Introduction :

L'élaboration du projet pédagogique se fait avec tous les acteurs de l'accueil (directeur, animateurs, enfants), il n'est pas figé. Il sera évalué tout au long de l'année et repris suivant les difficultés rencontrées, les bilans fait par l'équipe ou par les enfants. Il doit respecter le rythme de chaque personne travaillant ou accueilli au sein de l'accueil de loisirs. Le projet pédagogique est créé en respectant le rythme de chaque enfant, y compris les enfants porteurs d'handicap qui sont inclus dans la mise en place d'une journée et dans l'élaboration du projet pédagogique.

Ce projet sert de guide aux animateurs et tout intervenant dans la structure. Il décline les valeurs et grands objectifs mise en avant pendant l'année. Il définit le fonctionnement de la structure, le rôle et fonction de chacun ainsi que les axes de travail.

Un tronc commun a été écrit en 2016 avec la participation de tout le service, pour donner la même ligne de conduite au niveau pédagogique et éducatif à toutes les structures.

Pour les vacances d'été le projet pédagogique est retravaillé avec l'équipe d'animation.

Bonne lecture.

## 2) Tronc commun

Afin d'agir aux côtés des parents, de l'école, et permettre aux enfants de la commune de bénéficier de temps de loisirs visant leur épanouissement, la commune a mis en place des structures de loisirs afin d'accueillir les enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires. Ces structures font partie intégrante du service Enfance Jeunesse.

Le souci de donner plus de lisibilité à l'action des structures de loisirs qui œuvrent ensemble sur le territoire communal, a semblé essentiel aux équipes de direction.

Nous avons donc réfléchi ensemble à l'élaboration d'un tronc commun à notre démarche pédagogique. Ce travail vise à servir de repères, à favoriser une meilleure cohérence sur les fonctionnements des différentes structures et à encourager la transversalité. Il donne sens à nos actions, permet à chacun de se sentir plus à l'aise quel que soit le lieu et l'espace/temps de son intervention.

Ce travail n'est pas exhaustif et pourra être actualisé au fur et à mesure de notre réflexion. Il sera partagé avec les équipes d'animation.

### **LE ROLE DU DIRECTEUR**

#### ➤ Gestion pédagogique

- Le directeur est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre le projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de la commune. Il met en place, épaulé par l'adjoint de direction, des temps de réflexion, afin d'impliquer et construire avec l'équipe d'animation le projet suivant les différentes orientations choisies.
- Il est garant du suivi du projet pédagogique, de la mise en place des projets d'animation. Il accompagne individuellement les animateurs et les aide à réfléchir sur la réalisation de leur projet, sur la menée des activités.
- Le directeur a un rôle formateur. Il soutient les animateurs dans leurs demandes, les oriente vers des formations adaptées à leur besoin, en fonction de leur observation. Il peut être à l'initiative de réunions thématiques, d'échanges, qui mobilisent l'ensemble des animateurs des différentes structures. Ces temps sont propices au partage des savoirs, au questionnement sur notre fonctionnement, notre pratique.
- Avec son équipe, Il évalue le projet et rédige les bilans. Les directeurs ont souhaité travailler ensemble à la rédaction d'outils communs pour mener l'évaluation.
  - Il rencontre régulièrement ses animateurs dans le cadre d'entretien individuel ou collectif. Il met en place les réunions nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Il rédige les comptes rendus en direction de son équipe, des responsables de service.
  - Le directeur accueille, informe, favorise la relation avec les parents
  - Il encadre les stagiaires, est garant du suivi et de leur évaluation.
  - Il assure la coordination, avec les responsables du service, (transmission d'information, suivi des problématiques), les autres partenaires municipaux (école, association, accueil de loisirs, service technique...)
  - Il vérifie le bon fonctionnement des équipements et met en place une organisation, un suivi du matériel pédagogique et sportif

➤ **Gestion administrative & budgétaire**

- Le directeur vérifie tous les dossiers des enfants accueillis, consigne les informations essentielles nécessaires à l'organisation et à un meilleur suivi de l'enfant.  
Il élabore un budget prévisionnel, et est garant du suivi des dépenses. Il assure la liaison (bons de commandes) avec le service financier.
- Il contrôle et rend compte des états de présence des enfants sur les différents temps d'accueil (pocketto, réel de fin de mois) ; assure une liaison continue avec les agents administratifs du service.
- Il fait le lien avec le service concerné sur les heures du personnel, les absences, les congés.
- Quotidiennement, il gère les commandes de repas et effectue la liaison avec le personnel de restauration

➤ **Réglementation et sécurité**

- Le directeur est garant des règles d'hygiène et de sécurité  
Il tient à jour les pharmacies, le cahier de suivi, et désigne un responsable sanitaire. Les soins sont autorisés aux seuls titulaires du PSC1
- Il se tient informé et informe son équipe sur la réglementation en vigueur.
- Il met en place les procédures de sécurité (alerte incendie, PPMS)
- Il fait le relais sur les demandes de travaux

## LE ROLE DE L'ANIMATEUR

### ➤ Auprès des enfants

- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants
  - L'animateur met tout en œuvre pour que l'enfant se sente en sécurité.
  - Il est disponible, attentif, à l'écoute de ses besoins. Il instaure un climat de confiance.
  - Il adopte, une attitude, un comportement, un langage, adapté à l'âge de l'enfant
  - Il est juste, a les mêmes règles pour tous et les sanctions se veulent éducatives, adaptées.
  - Il est un repère pour l'enfant. Ses paroles sont en cohérence avec ses actes
  - Il veille au respect de chacun (à proscrire les moqueries, la stigmatisation.)
  - Il respecte l'intimité de chaque enfant.
  - Il n'est pas dans le jugement
  - Il accompagne l'enfant afin d'éveiller sa curiosité, de l'aider à construire sa personnalité
  
- Animer les différents temps d'accueil
- L'animateur veille à proposer différents temps d'activités à l'enfant, afin qu'il puisse développer ses potentialités. Il est attentif aux capacités de l'enfant.
  - Il Donne à l'enfant l'envie de participer,
  - Il l'encourage, le valorise
  - Il Favorise son autonomie, sa créativité, sa curiosité
  
- L'animateur veille à proposer des temps avec différentes approches qui favorisent le jeu, l'activité
  - « **Faire jouer** » c'est l'animateur qui propose un jeu, une activité nouvelle. Il prépare, organise. L'activité favorise la transmission de savoir-faire, de règles.
  - « **Jouer avec** » il partage le jeu proposé par l'enfant, il accompagne l'enfant et l'aide à progresser. Il fait attention à faire participer tous les enfants du groupe. Il respecte l'équilibre du jeu, veille à la sécurité de chacun.
  - « **Donner à jouer** » l'animateur met en place des espaces d'animations, avec du matériel, des jeux à disposition qui vont donner envie à l'enfant... faciliter le jeu. Il permet l'établissement de relations chaleureuses, conviviales.

Il intervient sur l'environnement, les conditions de l'activité, pas sur l'activité propre.

- « **Laisser jouer** » l'enfant s'occupe seul. L'animateur permet à l'enfant de jouer de façon libre. L'enfant peut tout simplement se reposer, rêver, réfléchir, discuter...etc.

L'animateur assure la surveillance.

Quel que soit la situation de jeu, l'animateur est garant de la sécurité de l'enfant.

### ➤ Auprès de l'équipe

- L'animateur participe aux réunions en étant impliqué. Il s'investit et mène un travail de réflexion.
- Il donne son avis sur l'organisation.
- Il est à l'écoute des autres membres de l'équipe
- Il respecte chacun ainsi que leur travail (rangement, déplacement de réalisations d'un autre animateur, n'utilise pas le matériel préparé par autrui...)
- L'entraide, la coopération font partie du fonctionnement de l'équipe et chacun partage ses compétences.
- Il s'auto évalue et évalue son action.

Chacun est maillon de l'équipe et tous tendent vers les mêmes objectifs.

➤ **Auprès des parents, des partenaires**

- Il est accueillant, rassurant. Son attitude est le reflet de l'accueil.
- Il sait informer et relayer l'information à sa direction. Il se réfère à sa direction avant toute communication sur le comportement de l'enfant
- Il est à l'écoute des familles et construit une relation de confiance.

*Un règlement mettant en place les règles de vie collective de l'équipe d'animation, sera établi au sein des structures avec l'ensemble des animateurs, et annexé à ce travail de réflexion.*

### **L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

L'Accueil d'un enfant en situation de handicap est au cœur de notre réflexion, de nos pratiques quotidiennes en ALP, comme en ALE.

➤ **Favoriser le « vivre ensemble »**

Les parents d'enfant en situation de handicap souhaitent comme tous parents que leur enfant accède à des structures de socialisation, des activités de loisirs dans un environnement adapté à ses possibilités et où il se sent bien, en sécurité.

▪ **Accueillir la demande des parents :**

- Echanger, mettre en place un dialogue qui rassure, répondre aux inquiétudes des parents.

Par ce dialogue, recueillir des éléments de connaissances de l'enfant : ses besoins spécifiques, ses possibilités, ses envies, les contre-indications...

Il s'agit de construire un partage d'informations qui favorise l'accompagnement de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs.

▪ **Un travail d'équipe**

- Une sensibilisation, une concertation de l'ensemble de l'équipe pour mettre en place un fonctionnement qui favorise l'épanouissement de l'enfant, son bien-être. (Construire un projet d'accueil)

- les activités proposées, les situations de jeux seront adaptées à ses capacités de manière à ce que l'enfant prenne place, trouve du plaisir, développe une autonomie.

L'animateur est attentif à son rythme.

- Chacun est un repère pour l'enfant. Les difficultés rencontrées par l'animateur doivent être parlées, travaillées en équipe. Il n'y a pas un référent de l'enfant, pour ne pas enfermer l'enfant dans une dualité qui serait contraire à son intégration et pourrait sembler laisser l'animateur seul dans sa démarche d'accompagnement. Toutefois, un animateur peut être plus référent de moments (repas, sieste...), de situations. L'observation, la connaissance d'éléments qui facilitent l'adaptation de l'enfant, le sécurise doit nous permettre d'adapter nos réponses.

▪ **Valoriser la différence auprès des autres enfants**

- Expliquer aux autres enfants la différence

- Favoriser dans tous les temps l'entraide, la coopération entre les enfants

- les partenaires

- rassurer les enfants, être à l'écoute de leur questionnement, discuter avec eux

▪ **Lien avec la famille, les partenaires**

- Associer les parents à l'accueil de leur enfant.

- Prévoir des outils de communication avec la famille, et instaurer un dialogue régulier.

- Lorsque l'enfant a également un suivi, un accueil spécialisé (exemple SESSAD...), avec l'accord des parents, pouvoir créer un lien avec l'équipe d'accueil spécialisé, un échange.

## 3)Présentation de la structure

### ❖ Organisateur :

Mairie de GIGEAN

1 rue de l'hôtel de ville

34770 GIGEAN

Sous l'autorité de Mr Marcel STOECKLIN maire de la commune et avec la collaboration de Mme Muriel BRICCO élue référente à l'enfance et jeunesse.

### ❖ L'environnement géographique de la commune

La commune de Gigean, située au sud du département de l'Hérault, est bordée par le Bassin de Thau à l'ouest, le massif de la Gardiole au sud et par une vaste plaine viticole, s'étendant depuis les collines de la Mourre jusqu'aux communes situées à la périphérie de Montpellier.

### ❖ La population de Gigean

La commune de Gigean est une petite ville périurbaine. C'est une ville en pleine expansion et en plein changement. De plus en plus de logements à loyer modéré sont construits en liens avec les objectifs de la loi SRU et beaucoup de villas sont construites aux alentours du centre-ville, ce qui explique l'augmentation de la population de Gigean ; + 5.5% entre 2013 et 2018 selon le dernier relevé de l'INSEE. La ville a une population hétérogène que ce soit aux niveaux culturels et sociaux. La population est assez jeune dans la majorité, plus de 33 % de la population à moins de 30 ans dont 478 enfants entre 6 et 10 ans. Beaucoup d'associations sportives ont été créées ou ont pu perdurer avec la construction du gymnase et d'autres infrastructures. Il y a environ 18 associations sportives à GIGEAN et 9 associations culturelles ou de loisirs.

### ❖ La structure d'accueil :

Adresse :

Accueil de loisirs « les Gouramis »

Ecole élémentaire Haroun Tazieff

4 rues des écoles laïques

34770 GIGEAN

Téléphone : 06.09.34.36.69

L'accueil de loisirs « les GOURAMIS » existe depuis 2003. Il se situe au cœur de ville, dans l'enceinte de l'école Haroun Tazieff. Le gymnase se trouve à 15 minutes à pied.

Nous sommes proche des différentes salles culturelle (polyculturelle, polyvalente) 5minutes à pied environ.

Des sorties sont organisées tout au long de l'année à l'extérieur.

Les enfants de l'accueil de loisirs peuvent profiter de notre garrigue qui se trouve à 10 min à pied. Nous pouvons



réaliser facilement de multiples sorties au parc d'ISSANKA qui se trouve à proximité de la ville. Pratiquer des activités au bord de l'étang de Thau. Et faire des sorties culturelles aux alentours de la ville ex : MIAM à SETE, musée à ciel ouvert de Sète...

L'accueil de loisirs fait partie du service Enfance et Jeunesse qui rassemble l'ensemble des accueils de loisirs et le bureau administratif du service. Il est géré par un chef de service et son adjoint.

#### ❖ Public accueilli

L'inscription à l'A.L.E implique d'avoir préalablement renseigné toutes les informations nécessaires sur le dossier d'inscription et l'avoir retourné au service enfance et jeunesse de la Mairie.

L'ALE a une capacité d'accueil maximal de 60 enfants de 6 à 12 ans avec un taux d'encadrement d'un animateur pour 12 mineurs. Les enfants sont principalement scolarisés dans les deux écoles élémentaires de GIGEAN (l'école Haroun Tazieff et l'école Paul Emile Victor).

Il accueille aussi des enfants de Gigean qui sont scolarisés en dehors de la commune ainsi que des enfants habitant hors du territoire communal.

#### ❖ Les locaux :

Nous avons à notre disposition comme lieux :

- 2 salles d'accueils distinctes avec des jeux de société, de construction, des livres, des feuilles pour dessiner etc...
- 1 salle d'activités manuelles
- Une grande salle de restauration.
- 2 grandes cours où l'on peut faire de multiples jeux et du sport.
- Une salle pour les ateliers cuisine où sont affichées les normes d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Des sanitaires (filles/garçon)

(Voir annexe plan)

A l'extérieur de l'accueil de loisirs, la commune met à notre disposition les différents locaux municipaux :

- La salle d'aïkido pour tous les jeux d'opposition
- Le gymnase
- La salle polyvalente
- La salle polyculturelle pour des : expositions, pièce de théâtre, danse...
- Le stade de football (pour les différents jeux sportifs)

#### ❖ Les dates d'ouverture :

L'accueil est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire : Du 02 septembre 2020 au 30 juin 2020.

Pendant les vacances scolaires suivant le tableau ci-dessous :

Vacances d'automne	Vacances de fin d'année	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Vacances d'été*
Du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre	fermé	Du lundi 21 février au 4 mars	Du lundi 25 avril au 6 mai	Du lundi 11 juillet au 24 août

❖ Les horaires d'ouverture :

De 07h30 à 18h00 suivant les modalités d'accueil (arrivée/ départ) suivantes :

Inscription matin : 7h30/9h30-11h45/12h15

Inscription matin + repas : 7h30/9h30-13h30/14h

Inscription repas + après-midi : 11h45/12h15-17h/18h

Inscription après-midi : 13h30/14h-17h/18h

Inscription journée avec repas : 7h30/9h30-17h/18h

Inscription journée sans repas : 7h30/9h30-11h45/12h15+13h30/14h-17h/18h

❖ Les Inscriptions :

Toute information concernant les inscriptions de l'enfant à l'ALE sont accessibles en s'adressant au bureau du service enfance jeunesse ou auprès de la direction.

Les réservations s'effectuent sur le portail famille, accessible par le site de la mairie :

[www.ville-gigean.fr](http://www.ville-gigean.fr)

Ou directement au bureau du service enfance et jeunesse de la mairie

#### 4) L'équipe pédagogique

**1 équipe de direction diplômée** : Un directeur Lorris Cocaign (BAFD, stagiaire BPJEPS EEDD\*)  
Une directrice Magdalena Renaud (BPJEPS LTP\*)

**9 animateurs diplômés ou stagiaires** : Alexandra Jahier (BAFA\*), Julien Crebassa (BAFA\*), Clément Moréno (CQP\* animateur périscolaire), Ségolène De Oliveira (BPJEPS LTP\*), Laura Scoppa (BAFA\* et SB\*), Anthony Massol (BAFA\* et SB\*), Romy Fauconnier (non diplômé), Sofia Tournières (BAFA\*, CAP\* petite enfance), Marie Garcia (stagiaire BPJEPS\*LTP)

Les animateurs sont répartis sur les différents temps de vacances et mercredis en fonction de leurs annualisations\* et des besoins du service.

L'équipe travaille également pendant les temps périscolaires dans les différentes écoles (jours d'école sur les temps d'accueil matin et soir et les temps méridiens), ce qui permet une bonne connaissance du public.

Les équipes sont constituées en respectant la législation. La qualification qui est de 50% d'animateur diplômés et de 50% d'animateurs non diplômés

L'organisateur fait en sorte que 100% des animateurs soient formés

\*Annualisation : L'annualisation du temps de travail est un mode d'aménagement du temps de travail permettant d'étendre à l'année civile la période durant laquelle la durée du travail peut varier en fonction des besoins du service.

\*BAFD = brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

\*BPJEPS = brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

\*BAFA = brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

\*CQP = certificat de qualification professionnel

\*SB = surveillant de baignade

\*LTP = loisirs tous public

\*EEDD = éducation à l'environnement et au développement durable

#### ❖ L'assistant sanitaire

Cette tâche revient aux directeurs :

- Il organise l'infirmierie ou les trousse à pharmacie (suivi, commande etc...)
- Il recueille et distribue les traitements médicamenteux sur autorisation par ordonnance médical et autorisation parentale.
- Il est à l'écoute des enfants et contribue à gérer l'affectif et assure leur bien-être psychologique,
- Par une veille discrète mais efficace, il s'assure de la santé de tous.
- Il est un acteur majeur de la prévention des risques.

La majorité des animateurs sont formés aux premiers secours (PSC1\*) et peuvent donc prodiguer les premiers soins. Mais l'assistant sanitaire est responsable du suivi des cahiers d'infirmierie

#### ❖ Réunions d'équipe :

L'équipe pédagogique se réunit chaque jeudi pour préparer le programme d'activités des mercredis, des vacances et bilans. Ces réunions servent également à réguler et échanger sur l'organisation ainsi qu'aux formations interne...

### ❖ Formations :

Le rôle du directeur est de former son équipe à travers :

- Des entretiens individuels
- Des réunions/débats
- En conseillant et accompagnant les animateurs
- En encourageant l'animateur à se former sur des thématiques en lien avec les problématiques rencontrées

D'autres parts les animateurs participent :

- A des formations proposées par LA DDCS\*
- A une formation en groupe chaque année sur un thème choisi par l'organisateur (éducation bienveillante, psc1, élaboration d'un projet...)

### ❖ Alerte incendie :

Chaque année un exercice incendie est effectué pour que les enfants et l'équipe d'animation puisse appréhender les attitudes à avoir.

\*DDCS = Direction départementale de la cohésion sociale

## 5) Une journée à l'accueil de loisirs

### ❖ Les activités proposées :

Les activités ont un but ludique et pédagogique,

Elles sont de diverses natures (scientifiques, artistiques, manuelle, sportive) selon les compétences et les qualifications de l'équipe encadrante.

Les activités sportives sont encadrées par la réglementation. Les activités ayant pour finalité le jeu ou le déplacement et ne présentant pas de risque spécifique peuvent être encadrées par tout membre de l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs, sans qualification particulière.

Pour les activités spécifiques, l'encadrant doit être en possession d'un diplôme (BPJEPS APT, BE...)

Exemple d'activités spécifiques : baignade, entraînement sportif, escalade, canoë...

### ❖ Les sorties :

Tout au long de l'année nous allons faire différentes sorties, elles peuvent avoir un but pédagogique pour atteindre les objectifs (voir objectifs ou juste un but ludique ou les enfants pourront se dépenser et s'amuser. Elles peuvent être proposées et préparées par l'équipe pédagogique ou par les enfants. Ces sorties sont réfléchies en équipe afin de répondre au mieux aux besoins et caractéristiques des deux groupes (simbas et ninjas). Afin d'assurer la sécurité et le bon déroulement des sorties un tableau récapitulatif des choses à faire a été établi.

La veille	Le matin	Pendant la sortie	Après la sortie
Vérifier les fiches sanitaires de liaison  Penser à rassembler tous les documents (pointage, pai, bons de commande)  Faire une caisse sortie avec des rechanges, des livres, des jeux, bouteilles d'eau si nécessaire  Préparer le sac d'infirmerie (vérifier le contenu et compléter si besoin)  Faire une liste des groupes	Préparer le listing des enfants (présents /absents)  Vérifier le sac des enfants dès leur arrivée (pique-nique, bouteille d'eau)  Expliquer aux enfants les règles de sécurité  Passer tous les enfants aux toilettes  Prendre la pharmacie, les fiches sanitaires, les bons de commande, le téléphone de la structure	Recompter en permanence les enfants à l'entrée du bus, à la sortie du bus, à l'arrivée sur les lieux, plusieurs fois dans la journée  - vérifier ne rien avoir oublié dans le bus	Ranger la pharmacie  Ramener la facture  Faire un compte rendu de la sortie à la directrice si elle n'est pas présente  Ranger la caisse de la sortie  Ranger les feuilles sanitaires

### ❖ Les séjours :

Depuis de nombreuses années, les « Gouramis » propose en plus de l'accueil de loisirs sans hébergement un ou deux séjours annuels. Un sur la période des vacances d'hiver ou de printemps et un sur l'été. Ces séjours sont accessibles aux enfants qui fréquentent déjà l'accueil de loisirs, puis en fonction des places restantes aux autres enfants. Il s'agit, au travers des séjours de partager principalement des temps de vie quotidienne, différents de ceux de l'accueil de loisirs, autour d'activités de découvertes. Des projets pédagogiques spécifiques à ces séjours sont établis par l'équipe pour maintenir la cohérence pédagogique.

### ❖ Groupes d'âge

Pour pouvoir répondre au mieux aux besoins physiques, physiologiques et psychologiques des enfants, les enfants sont séparés en 2 tranches d'âge car ils n'ont pas les mêmes caractéristiques, besoins et attentes.

Voici quelques exemples :

6-8 ans (CP-CE1) : L'enfant passe progressivement vers l'âge de « l'élémentaire ».

Il commence à distinguer le réel de l'imaginaire arrive à exprimer son insatisfaction, sa colère ou sa tristesse principalement par la parole. La référence est un besoin. L'enfant peut avoir plusieurs adultes dans son champ d'actions mais a besoin d'une référence adulte à certains moments de la journée (référence dans la vie quotidienne permettant ainsi de se rassurer, les confidences...).

8-12 ans (CE2-CM1-CM2...) : A cet âge, les enfants se séparent entre les garçons et filles avec un début de conflits, de rapports de pouvoir. La construction sociale du genre se renforce (repérage des jeux pour chaque genre, participation différente à la vie collective). Il a un temps de concentration plus long. Il développe son sens de la logique est son esprit critique. On peut commencer à donner quelques temps très autonomes (je fais seul) mais sur des périodes courtes et appropriées. L'esprit de compétition, le bluff et l'usage du non-dit apparaissent.

Des activités avec les deux tranches d'âge peuvent être proposées par les animateurs, ils sont séparés durant le reste de la journée.

### ❖ Le rythme de l'enfant

Cette journée est créée avec toute l'équipe d'animation, elle prend en compte le rythme de l'enfant, ses besoins physiques, physiologique, psychologiques et ses envies. Il est le seul en tant qu'individu à savoir ce dont il a besoin, c'est pour cela que nous « l'équipe pédagogique » restons à l'écoute des enfants et adaptions la journée en ce sens. Cette journée n'est pas figée et laisse la possibilité à l'enfant d'être auteur et acteur. Les enfants n'ont aucune obligation de participer aux activités mais nous nous efforçons de les inciter pour qu'ils puissent découvrir de nouvelles choses. Nous surveillons que les enfants ne souffrent pas d'isolement, mais qu'ils puissent rester seuls s'ils le souhaitent et enfin nous faisons en sorte de créer une cohésion de groupe, respectueuse et solidaire. Des temps leurs sont consacrés afin qu'ils participent activement à l'élaboration de la journée (voir chapitre objectifs pédagogiques)



7h30-9h30 Accueil échelonné des enfants, ce qui permet de respecter le rythme de chaque enfant.

9h30-10h Rassemblement par tranches d'âges et élaboration du programme de la journée. Les enfants ont une salle qui leur est attribuée et ils ont la possibilité de participer à la confection du programme de la journée, tout ceci, en complément de ce que propose les animateurs.

10h-11h30 Activité : les enfants se répartissent sur l'activité qu'ils souhaitent

11h30-12h Temps libre avant le repas ou le départ, ce qui leur permet un retour au calme avant de partir ou se restaurer.

12h-14h Repas suivi d'un temps calme. Les enfants sont en pleine digestion et pour respecter la courbe d'intensité de la journée qui redescend un temps calme est le bienvenu.

14h-15h30 Activité, les enfants choisissent leur activité.

15h30-16h Temps libre qui permet un retour au calme avant le goûter.

16h-16h30 Goûter.

16h30-17h Retour (Bilan) les animateurs recueillent le ressenti des enfants et expriment le leur. Ce retour va permettre aux animateurs de réajuster certains éléments, si besoin pour les jours suivants.

17h-18h Départ échelonné afin de répondre au besoin des parents qui finissent à des heures différentes.

Cette journée type permettra à chaque animateur permanent ou stagiaire d'avoir une référence chronologique et leurs rôles sur chaque moment de la journée.

## ❖ Le repas

Le temps du repas fait pleinement partie de la vie du centre. C'est un moment convivial, d'apprentissage et de partage.

Afin de répondre au mieux au 3 points évoqué précédemment voici comment nous avons organisé ce temps-là.

- La table est mise par un agent de restauration ou un groupe d'enfants.
- Les enfants s'installent comme ils le souhaitent tout en respectant les groupes (simbas, ninjas)
- Les plats sont apportés à table par les animateurs.
- Ils se servent seuls et font passer le plat aux autres enfants. (On privilégie le partage et l'entraide)
- Les adultes sont garants du calme et encourage les enfants à s'entraider.
- Les enfants vont chercher une carafe et la remplisse.
- Les enfants sont autonomes et s'entraident, ils ne se lèvent pas à part si un adulte les autorise.
- Les enfants choisissent un responsable de table (sous forme de jeux ou avec l'aide d'un adulte)
- A la fin du repas les enfants débarrassent dans des plats et empilent leurs assiettes, leurs verres et leurs couverts au milieu de la table (on ne mélange pas les papiers, les déchets alimentaires et le compost)
- 4 poubelles : 2 déchets alimentaires (restes des assiettes, reste des plats), 1 déchets recyclable, 1 déchets compostables
- Une fois que tout est débarrassé, les responsables de tables pèsent les déchets jetés et l'écrivent sur la feuille de pesée à demander à l'agent de restauration

## 6) Objectifs pédagogiques

### Les objectifs du projet pédagogique découlent du projet éducatif écrit en 2019

#### ❖ Les objectifs de l'organisateur

- Favoriser le jeu, les actions qui ouvrent à la découverte, à l'expérimentation
- Faire découvrir des activités et des pratiques variées, riches, équilibrées, répondant aux besoins et capacités de l'enfant
- Etre un lieu de socialisation ouvert sur la ville, les autres, la vie locale
- Favoriser la mixité sociale, culturelle
- Accompagner la coopération, l'engagement des enfants et des jeunes, ce qui permet d'échanger, de partager des savoirs faire, de mutualiser.
- Développer la participation, la construction d'un esprit critique et la confiance en soi et agir dans un esprit de solidarité
- Développer l'accès à l'information et à la prévention
- Développer le lien intergénérationnel
- Encourager l'effort individuel et collectif, la persévérance
- Œuvrer pour le développement durable : développer des activités respectueuses du cadre de vie, du respect de soi, des autres, en étant en contact de son environnement
- Favoriser l'autonomie de l'enfant (pouvoir prendre des initiatives, des responsabilités, proposer des projets)
- Lui permettre de se construire des repères

#### ❖ Objectifs pédagogiques généraux, objectifs opérationnels et moyens

Ces objectifs sont évalués tout au long de l'année afin de répondre aux mieux aux besoins des enfants.

##### • **Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs**

###### 1. Prendre la parole, exprimer ses envies et besoins

Lors des temps d'échanges organisés avec les enfants :

Chaque jour de centre donne lieu à des temps d'échange avec les enfants par groupes.

Ils peuvent pendant ces temps s'exprimer et proposer des idées d'activités, leurs difficultés rencontrées. C'est dans ces moments que des idées de projets d'enfants peuvent naître. Différents outils sont mis en place dans leurs salles afin de les aider dans cette démarche

Suite à ces temps de paroles l'équipe pédagogique prend en compte toutes ces idées de projets pour élaborer les prochains plannings.

Le rôle de l'animateur est d'être attentif à la parole de l'enfants pour les rendre acteur de leurs loisirs, de travailler avec eux pour élaborer les règles et l'organisation du centre.

###### 2. Participer à la conception des programmes d'activités



Différents outils sont mis à disposition dans leurs salles afin que les enfants puissent y inscrire leurs envies. Celles-ci seront recueillies par l'équipe avant chaque réunion de planning afin de les inclure dans le programme.

### 3. Inciter les enfants à être porteur de projets

Les enfants pendant l'année participeront à de nombreux projets, mais ils peuvent en proposer.

Pour les grands, l'élaboration d'un séjour est en projet. Ils devront le préparer de « A à Z » (demande d'informations et de devis, signature du maire, planning d'activité, lieu, demande de bus etc...).

Un projet d'aménagement et décoration de la salle des ninjas a émergé, l'équipe d'animation les accompagne dans la concrétisation.

## • Développer l'esprit d'écocitoyenneté

### 1. Découvrir et identifier la faune et la flore qui nous entoure

Les activités tout au long de l'année vont permettre aux enfants de découvrir la faune et la flore autour de nous. Des sorties en garrigue ainsi que l'intervention d'un garde forestier va nous aider dans cette démarche

### 2. Sensibiliser les enfants aux gestes du quotidien

A travers la vie quotidienne, les enfants seront sensibilisés sur l'extinction des lumières, le gaspillage de l'eau, le tri sélectif, compost, ramassage des déchets...

Des poubelles de tri ont été installées dans l'enceinte de l'accueil de loisirs, notre mission est d'apprendre aux enfants à s'en servir.

## 3. Favoriser la découverte de diverses activités (Art et Culture)

### 1 Initier les enfants à la culture

Différentes sorties seront proposées pour permettre aux enfants de découvrir de nouveaux lieux (théâtre, musée, site historique, etc...).

Favoriser la pratique d'activités culturelles (activité autour du monde, continent...)

### 2 Accompagner les enfants dans la découverte et pratique d'activités artistiques

A travers des activités proposer mais également avec l'intervention de professionnels pour pouvoir être initié au théâtre, chant, danse, graff ; etc...

## ❖ Les projets d'animation :

Durant toute l'année scolaire les animateurs proposent aux enfants de participer à différents projets d'animation qui sont en accord avec les valeurs et les objectifs du projet pédagogique. Chacun peut apporter aux enfants un peu de ses connaissances et participe ainsi à l'atteinte des objectifs du projet pédagogique.

Un projet d'animation peut durer une journée, une semaine, mais peut aussi s'établir sur plusieurs mois avec pour finalité la valorisation des enfants et du « travail » réalisé (Spectacle, journée à thème, expo etc...).

❖ **Evènements :**

Toute l'équipe sera mobilisée pour participer à différents évènements entre structures, nationaux, ou aux manifestations de la commune.

1. **Halloween (vacances d'automne)**
2. **Carnaval (mars ou avril)**
3. **Téléthon (décembre)**
4. **Fête enfance et jeunesse (juin)**

## 7) La communication avec les différents partenaires

Dans le cadre du projet intergénérationnel, des partenariats se créent avec tous les acteurs éducatifs (relais assistante maternelle, crèche, accueil de loisirs, maison de retraite) de la ville ainsi que les associations, afin de réaliser des actions communes.

Avec :

### ❖ Le service enfance et jeunesse :

Le service regroupe :

- Les ALE (accueil de loisirs extrascolaire)  
Les lionceaux et les gouramis
- Les ALP (accueil de loisirs périscolaire)  
Haroun-Tazieff, Paul Emile Victor, Jacques Yves Cousteau
- L'espace adolescent
- Le bureau administratif du service.

Des rencontres sont organisées pendant l'année pour créer un lien entre les ALE et pour pouvoir faire la liaison avec les enfants qui ont bientôt l'âge d'aller dans une autre structure.

Des projets en commun avec tout le service sont en cours (ex : projet anti gaspillage, fête enfance et jeunesse) pour avoir une action commune pour les enfants des accueils et de la ville.

Une communication permanente se fait avec le bureau du service enfance et jeunesse pour être au plus près des attentes des parents sans désorganiser le service.

### ❖ Les associations :

Durant toute l'année les ALE et les associations se partagent les locaux de la collectivité pour permettre aux enfants d'avoir de multiples choix d'activités et de stages sportifs.

Les associations sportives et culturelles de Gigean viennent intervenir déjà en ALP pour initier les enfants à différentes pratiques sportives ou culturelles et peuvent aussi intervenir durant les vacances et les mercredis.

Depuis 2 ans tous les accueils de la ville sont en partenariat avec l'association « Beaux nez d'âne ».

### ❖ Les accueils de loisirs extérieurs à la ville :

Depuis 3 ans, les directeurs des accueils de loisirs de Sète agglomération méditerranéenne, se réunissent pour préparer des journées communes pour les enfants. Ils discutent d'actions à mener dans l'agglomération et peuvent se rendre certains services (prêt de matériel, prêt de locaux, conseils). Ils échangent également sur les différents fonctionnements.

### ❖ L'école :

Différents projets sont communs avec l'école et le service enfance et jeunesse pour avoir une action complémentaire auprès des enfants. Le matériel sportif est partagé entre les deux structures.

### ❖ L'EPHAD\* « korian la colombe »

Dans le cadre du projet d'animation intergénérationnel qui a commencé il y a quelques années, les enfants de l'accueil de loisirs vont assez souvent à la rencontre des personnes de la maison de retraite. Ensemble ils échangent, ils jouent, ils s'occupent de la mini ferme de la maison de retraite. Les enfants sont invités aux différentes occasions de l'EPHAD (marché de Noël, loto) et les personnes âgées sont invitées aux spectacles, fête etc... de l'accueil de loisirs

\*EPHAD = établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendants

## 8) La coéducation et l'implication des parents au sein de l'accueil

Chaque adulte présent dans la vie de l'enfant a un impact sur son développement, c'est pour cela que nous devons travailler conjointement avec les parents. Nous sommes tous acteurs auprès des enfants, c'est ensemble que nous co-éduquons les enfants.

La communication a un rôle essentiel, ceci dans le but d'avoir un « discours commun » et de répondre au mieux aux besoins de enfants.

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Nous essayons de les impliquer au sein de l'accueil en les faisant participer à des activités, à la récupération d'objets pour les activités manuelles, en donnant leur avis sur le fonctionnement du centre, en venant à des spectacles ou à des expositions d'œuvre faites par leurs enfants...

Nous sommes à leurs dispositions pour tout renseignement sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs et prenons toutes critiques constructives en compte.

Ensemble nous pouvons travailler pour que les enfants se sentent bien à l'accueil de loisirs.

## 9)Évaluation

Cette évaluation s'effectue tout au long de l'année et grâce à celle-ci, nous pouvons le faire évoluer si besoin afin de le perfectionner. Tous les objectifs fixés avec l'équipe dans ce projet pédagogique sont évalués tout au long de l'année. Pour cela :

- Des bilans sont effectués avec les animateurs après chaque vacance et à chaque période pour les mercredis.
- Des retours sur la journée sont effectués avec les enfants tous les jours d'accueil.
- Une évaluation avec l'équipe est faite en milieu et fin d'année scolaire.
- Un tableau d'évaluation des objectifs sera créé durant l'année.

L'évaluation permet également à chacun de se situer dans son action éducative et de mettre en place les corrections nécessaires. Elle permet :

- De rester proche des objectifs de départ et donne à l'équipe d'animation le recul nécessaire qui lui permet de parfaire son action et de dégager des axes de travail.
- De vérifier que notre fonctionnement répond au mieux aux attentes et envies des enfants.

En effet permet de suivre au mieux l'évolution des objectifs sur des courtes périodes. Ainsi réajuster ou modifier rapidement si nécessaire, tout en investissant l'équipe, ce qui leur permet à eux aussi de faire leurs auto-évaluations sur leurs pratiques et postures.